

Alliances gais-hétéros et allosexuels-hétéros

GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Coup d'œil sur les enjeux des minorités sexuelles et de genres
dans les écoles albertaines



The Alberta Teachers' Association

Copyright © 2006, 2015, The Alberta Teachers' Association et Kristopher Wells
Première édition 2006
Deuxième édition 2015 (mise à jour en décembre 2016, puis en août 2018)

Tous droits réservés

ISBN 978-1-927074-41-1

Message important :

Ce guide de l'enseignant, préparé par les Services en français de l'ATA pour le personnel des écoles albertaines œuvrant en français, est un condensé de *GSAs and QSAs in Alberta Schools: A Guide for Teachers* avec lequel il doit être utilisé.

En effet, le présent document ne suffira pas à lui seul à répondre à toutes vos questions et à couvrir tous les sujets soulevés par l'établissement d'une alliance gais-hétéros dans votre école. Pour disposer de tout ce dont vous aurez besoin, veuillez vous procurer l'édition révisée en 2018 de ***GSAs and QSAs in Alberta Schools: A Guide for Teachers***, un guide de 60 pages rédigé par Kristopher Wells en 2006 et publié par l'Alberta Teachers' Association.

Table des matières

Qu'est-ce qu'une Alliance gais-hétéros?.....	1
Risques pour la santé et la sécurité.....	3
Pourquoi faut-il des AGH et AAH dans nos écoles?.....	5
Les AGH dans les écoles confessionnelles.....	5
Dix étapes pour créer une AGH ou AAH dans votre école.....	8
Suggestions et stratégies pour enseignants et élèves.....	8
Petits trucs pour rendre votre AGH plus accueillante aux élèves transgenres.....	11
Avis aux enseignants facilitateurs.....	12
Projets qu'une AGH ou AAH pourrait entreprendre.....	13



Qu'est-ce qu'une Alliance gais-hétéros?

Une Alliance gais-hétéros (AGH) ou allosexuels-hétéros (AAH) est un club d'entraide géré par des élèves et soutenu par des enseignants, où tout élève de l'école et ses alliés peuvent être accueillis, protégés, respectés et entourés. Conçu pour être un espace refuge qui procure un sentiment d'appartenance, l'AGH ou l'AAH est un endroit où des élèves vont pour se sentir respectés et en sécurité. C'est un lieu de rencontre et de partage où ils peuvent discuter entre eux et avec leurs alliés des problèmes auxquels ils doivent faire face en raison de leur orientation sexuelle, identité de genre ou identité d'expression.

De fait, l'AGH ou l'AAH est un endroit où aucune supposition n'est faite sur l'identité de genre ou l'orientation sexuelle de quiconque. Les membres d'une AGH peuvent être des élèves ou des enseignants de différentes minorités sexuelles, ou bien des amis ou des proches des membres de ces minorités qui sont là pour aider et soutenir. Aucune supposition concernant l'identité de genre ou l'orientation sexuelle de quiconque n'y est faite, qu'une personne ou un élève semble être hétérosexuel, bisexuel, homosexuel ou transgenre. *La participation d'un élève à une AGH ou AAH n'est pas sujette à l'accord des parents, et les parents n'ont pas à en être avisés.* En fait, les mettre au courant serait, dans certains cas, mettre l'élève en danger.



Les AGH sont des espaces refuges où les élèves obtiennent le soutien qui n'existe peut-être pas chez eux.



Ces alliances SONT

- des clubs scolaires établis et gérés par des élèves pour des élèves,
- traitées comme tous les autres clubs scolaires à l'école,
- des espaces refuges où les élèves obtiennent le soutien qui n'existe peut-être pas chez eux,
- un moyen de briser l'isolement social et émotionnel qu'endurent certains élèves LGBTQ,
- une façon efficace d'instruire la communauté scolaire sur les droits de la personne, l'égalité et la diversité, et
- un procédé reconnu pour diminuer l'intimidation, la violence et les comportements à risque.



Ces alliances NE SONT PAS

- des clubs de rencontre ou des sex clubs,
- la confirmation officielle du soutien de l'homosexualité,
- réservées aux élèves LGBTQ, ou
- anti religion.

(Macgillivray 2007)



Risques pour la santé et la sécurité

Les recherches indiquent que les élèves de minorités sexuelles sont enclins

- 1) à l'absentéisme et au décrochage scolaire,
- 2) à l'alcoolisme et à la toxicomanie,
- 3) au retrait d'activités sociales et scolaires,
- 4) aux fugues,
- 5) à la prostitution et au vagabondage
- 6) à la dépression, et
- 7) aux tentatives de suicide.

(Friend 1993, 1998; Ryan and Futterman 1998)

Santé mentale

La recherche indique que les expériences de discrimination et stigmatisation vécues par les jeunes des minorités sexuelles et de genre, la violence dirigée à leur égard et les incidences de tout cela sur leur santé mentale ont un impact majeur sur leur équilibre physique et émotionnel ainsi que sur leurs études.

La stigmatisation et les préjugés peuvent créer un climat social hostile et stressant pour ces jeunes et développer peu à peu chez eux « la certitude du rejet » s'ils se montrent comme ils sont. Puis naissent des sentiments de honte, la dissimulation de leur véritable identité, une homophobie intériorisée et des mécanismes de survie destructifs.



**Vous pouvez diriger
les élèves vers
« Kids Help Phone »
1-800-668-6868**

Suicide

Les études qui portent sur l'adolescence indiquent régulièrement que le suicide est l'une des premières causes de décès des jeunes aujourd'hui. Pour les jeunes de minorités sexuelles, le suicide en est la toute première cause. Selon les recherches effectuées, les tentatives de suicide sont d'une fois et demie à sept fois plus élevées chez ces jeunes que chez leurs pairs hétérosexuels. Le risque de décès après une tentative de suicide est encore plus élevé chez les jeunes transgenres. Selon une étude réalisée en Ontario en 2010, 47 % des jeunes transgenres avaient déjà pensé au suicide et 19 % avaient fait une tentative l'année précédente (Scanlon et al 2010). En général, les facteurs de risque sont : un profond sentiment de désespoir, une famille dysfonctionnelle, la consommation d'alcool ou de drogues, une ou plusieurs agressions sexuelles, et la tentative de suicide récente d'un membre de la famille ou d'un ami. En plus de ces risques communs à tous les élèves, ces jeunes en situation minoritaire sont confrontés à d'autres facteurs de risque, y compris au dévoilement de leur identité à un plus jeune âge, à la difficulté de leurs familles de les accepter comme ils sont, et à des conflits interpersonnels (intimidation par ex.) fréquents concernant leur identité de genre ou orientation sexuelle.

Bien qu'il soit très important de respecter la confidentialité d'un élève, vous avez l'obligation professionnelle de veiller à ce qu'il reçoive attention et soutien immédiats si vous décelez un risque de suicide ou des abus sexuels. Vous devez, au minimum, recommander l'élève à un conseiller scolaire ou à un administrateur, et cette personne aidera à déterminer les prochaines étapes nécessaires pour assurer la protection de l'élève.

Remarque importante : Un enseignant ne devrait jamais divulguer aux parents l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de leur enfant sans l'accord explicite de celui-ci.

Les écoles qui ont une AGH (ou AAH) depuis au moins trois ans font état d'un taux moins élevé d'élèves qui pensent au suicide et de l'amélioration de la santé mentale de TOUS les élèves, pas seulement de ceux qui participent à l'AGH (étude de l'Université de la Colombie-Britannique, <http://journals.uvic.ca/index.php/ijcyfs/article/view/12856>).

Pourquoi faut-il des AGH et AAH dans nos écoles?

La recherche actuelle démontre que les actes de discrimination se font rares dans les écoles où l'on cultive activement une perception positive des différences et le sentiment d'appartenance à une communauté. À titre d'exemple, la *California Safe Schools Coalition* a produit un rapport portant sur les effets de la création d'AGH ou d'AAH dans les écoles californiennes. Les conclusions de ce rapport, publié en 2004, indiquent que les élèves fréquentant une école où une AGH ou AAH a été créée :

- se sentent plus en sécurité à l'école;
- sont moins susceptibles d'être victimes de harcèlement axé sur leurs différences;
- sont plus souvent entourés d'adultes qui les soutiennent et qui veulent leur réussite;
- sont plus nombreux à rapporter que les enseignants les traitent de façon plus équitable et respectueuse.

(California Safe Schools Coalition et 4-H Center for Youth Development 2004, 20)

Les AGH dans les écoles confessionnelles



Le caractère sacré de la personne et la promotion de la justice sociale sont implicites dans les écoles confessionnelles.

Ce qui distingue les écoles à caractère confessionnel est la croyance universelle que tous les enfants sont aimés par Dieu, que chaque enfant est unique et que c'est la mission et la responsabilité de l'école d'aider chaque élève à réaliser le potentiel que Dieu lui a donné dans tous les aspects de sa personne : physique, scolaire, social, moral et spirituel. Tout ceci est conforme aux valeurs fondamentales de toute doctrine religieuse dans laquelle dignité humaine et justice sociale sont primordiales. Les AGH et AAH doivent être mises en place dans l'esprit des écoles sécuritaires et bienveillantes et devenir des lieux où règne une culture scolaire qui prédispose à l'étude, à la réflexion et au dialogue dans un espace protégé.

Adopter la diversité sans retenue et développer la résilience des élèves sont des prolongements naturels d'une ouverture sociale et intellectuelle qu'une responsabilité partagée de la communauté spirituelle guide.



Citation d'un enseignant :

« À mon avis, la création d'une AGH a changé la culture de notre école, a fait d'elle un lieu plus sécuritaire pour tous les élèves. Je le constate en circulant dans les couloirs, dans la façon de parler des élèves. Je sais que ça n'a pas complètement éliminé toutes les insultes homophobes, mais maintenant j'entends rarement les élèves dire : "C'est gai ça!" »

(Enseignant d'école intermédiaire à Edmonton en 2015)

La notion de compassion, centrale dans les écoles confessionnelles, mène à la confiance et au respect mutuel par lesquels on honore et protège les droits et croyances de chacun de manière juste et concrète.

La protection des élèves contre le harcèlement, la discrimination et l'intimidation est inscrite dans la loi provinciale (*Education Act*) qui établit que les AGH sont une extension naturelle de ces principes des droits de la personne aux jeunes LGBTQ.

Étant donné que certains élèves peuvent être à risque, notamment ceux qui sont attirés par des personnes de même sexe et ceux qui s'identifient à des personnes dont le genre est différent du leur, de même que ceux qui sont victimes de discrimination ou d'isolement en raison de leur image corporelle, de leur race, de leur culture, de leur langue, de leur rendement scolaire, de leur anxiété sociale, d'un manque de liens sociaux ou d'autres caractéristiques individuelles, les leaders scolaires responsables d'écoles à caractère confessionnel recommandent que chaque école soit préparée à établir des groupes d'élèves pour répondre à ces besoins. Des politiques et lignes directrices claires doivent être mises à la disposition du personnel enseignant.

Les écoles confessionnelles de l'Alberta se sont engagées à utiliser le cadre de travail LIFE (*Lived Inclusion for Everyone*) comme référence pour la création et le fonctionnement de groupes d'élèves qui adoptent une approche globale à l'inclusion et sont ouverts à explorer, selon une perspective catholique, divers enjeux dont l'intimidation et la discrimination fondées sur la race, les croyances religieuses, la couleur de peau, le genre, l'identité ou l'expression de genre, l'incapacité physique ou mentale, la situation familiale et l'orientation sexuelle. Le caractère sacré de la personne et la promotion de la justice sociale sont implicites dans les écoles confessionnelles. Les AGH font partie d'autres mesures progressives qui permettent de construire des communautés inclusives où la diversité humaine est célébrée par l'adoption de stratégies appropriées pour répondre aux besoins uniques de nos jeunes en servant et en soutenant nos élèves les plus vulnérables.

Pour plus de renseignements concernant le cadre de travail LIFE, rendez-vous aux adresses suivantes :

<https://tinyurl.com/LIFE-eng>

<https://tinyurl.com/LIFE-fra>



Dix énoncés liés à la religion pour l'inclusion des élèves LGBTQ

1 La dignité humaine est primordiale.

2 La plupart des religions et peuples du monde partagent les mêmes préceptes de compassion, d'acceptation, de paix et d'amour. Beaucoup ont mené, au cours de leur histoire, de durs combats pour la justice sociale et la paix fondés sur un profond sens du devoir envers les groupes marginalisés.

3 La croyance qu'on doit traiter son prochain comme on aimerait être traité soi-même est une croyance quasi universelle.

4 L'éducation inclusive pour élèves LGBTQ n'enseigne pas que les valeurs religieuses de qui que ce soit sont fausses.

5 L'éducation inclusive pour élèves LGBTQ veille à ce que chaque élève dispose d'un environnement sécuritaire dans lequel il peut apprendre. L'homophobie, la biphobie et la transphobie favorisent, cautionnent puis ferment les yeux sur la violence et la haine.

6 L'impact de la désapprobation et du manque d'acceptation expose toute personne LGBTQ au harcèlement qui est toujours une forme de violence, qu'il soit verbal, physique ou affectif.

7 L'orientation sexuelle est un motif de discrimination interdit en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* et des codes provinciaux et territoriaux des droits de la personne. L'identité de genre fait aussi partie des motifs interdits dans quelques provinces et territoires.

8 L'homophobie, la biphobie et la transphobie font mal à tout le monde, quelle que soit notre identité de genre ou orientation sexuelle. Quelqu'un perçu comme étant LGBTQ est souvent sujet au harcèlement et à la victimisation. Ces phobies imposent à chaque genre des rôles et règles de vie très rigides, nient l'expression individuelle et perpétuent les stéréotypes, les mythes et la désinformation.

9 L'éducation inclusive pour élèves LGBTQ n'est pas une forme d'éducation sexuelle. L'objectif n'est pas de discuter ou de décrire des activités sexuelles. Les clubs d'entraide à l'école, comme les alliances gais-hétéros (AGH), sont des espaces refuges qui permettent aux élèves de se rencontrer pour discuter de leurs vies, communautés et circonstances.

10 Tous les êtres humains sont des membres à part entière de leur communauté, peu importe leur orientation sexuelle ou leur identité ou expression de genre.

(<http://mygsa.ca/setting-gsa/10-faith-based-reasons-support-lgbtq-inclusive-education>)

Dix étapes pour créer une AGH ou AAH dans votre école

Suggestions et stratégies pour enseignants et élèves

1) Suivez toutes les directives scolaires.

On crée une AGH de la même façon que n'importe quel autre club de l'école. Lisez les instructions dans le manuel de l'élève de l'école ou dans la politique du conseil scolaire portant sur la création de clubs d'élèves. Certaines écoles exigent peut-être que les élèves suivent une procédure établie, qui pourrait inclure la rédaction de statuts ou la preuve qu'assez d'élèves sont intéressés (signatures sur une pétition).

2) Trouvez un agent de liaison AGH.

Trouvez un enseignant, un administrateur ou un membre du personnel de direction de l'école qui serait disposé à devenir un allié de votre groupe.

3) Mobilisez suffisamment d'élèves.

Parlez à différents groupes d'élèves de la possibilité de mettre en place une AGH ou AAH. Vérifiez avec les autres clubs qui existent déjà dans l'école pour trouver les élèves qui s'intéressent à des sujets liés à la diversité (Amnistie, multiculturalisme, conseil étudiant, enjeux mondiaux, etc.). Le conseiller de l'école peut être une source importante de soutien et de bons conseils. Il sait peut-être à quels élèves une AGH pourrait profiter.

4) Contactez votre direction scolaire.

Les directeurs d'école sont de bons agents de liaison entre les élèves, les enseignants, les parents, le conseil scolaire et la communauté locale; alors veillez à les inclure dans votre planification. Encouragez les membres de l'équipe de direction de votre école à lire le présent livret et visitez la page du site de l'ATA intitulée « Sexual Orientation and Gender Identity » (www.teachers.ab.ca > *My ATA* > *Professional Development* > *Diversity, Equity & Human Rights*).

5) Choisissez un lieu de rencontre.

Tenez vos réunions à l'école dans un endroit raisonnablement confortable ou vous vous sentez en sécurité entre vous. N'oubliez pas que certains élèves pourraient se sentir mal à l'aise durant les premières réunions (Gay and Lesbian Educators of British Columbia, GALE BC 2004). Essayez de créer une atmosphère où différents types d'individus se sentiront à l'aise. Sécurité et confidentialité devraient toujours être votre préoccupation principale.



Une vision du projet vous aidera à cerner vos buts, ainsi qu'à motiver chaque membre de votre groupe.

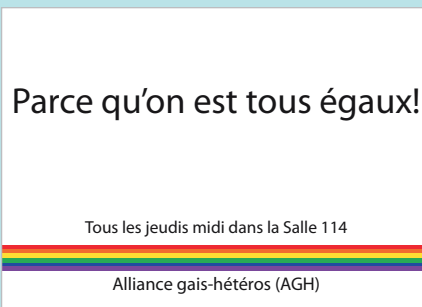
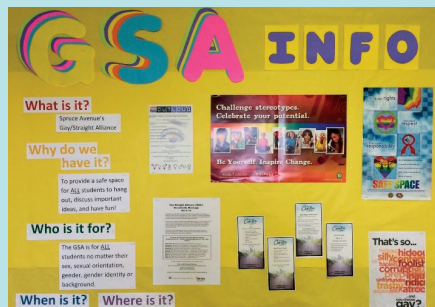
6) Faites de la publicité pour votre AGH.

Discutez avec votre conseiller AGH des meilleurs moyens de faire connaître votre club dans toute l'école. Pensez à organiser une petite fête pour concevoir une affiche ou un feuillet qui annoncera jours, heures et lieu des réunions. Insistez bien sur le fait que **tous** les élèves sont invités et que tous seront les bienvenus.

La simple présence d'affiches dans l'école aidera peut-être certains élèves à s'y sentir plus en sécurité, parce qu'elles sont un signe visible d'acceptation. Ils ne viendront pas tous à votre AGH, mais ils sauront qu'il existe un endroit où ils seront en sécurité s'ils ont besoin de s'y réfugier un jour. Ne sous-estimez jamais l'impact que votre AGH pourrait avoir.

Choses à considérer avant de faire de la publicité :

- Veillez à ce que vos affiches projettent une image positive de votre groupe.
- Annoncez-y la date, le lieu et l'heure de chaque réunion.
- Utilisez les symboles LGBTQ sur vos affiches : drapeau arc-en-ciel ou triangles rose et noirs.
- Pensez à décrire ce qui se passe aux réunions et faites savoir que quiconque souhaite soutenir le groupe sera accueilli à l'AGH comme « allié ».
- Soulignez aussi que confidentialité et sécurité sont garanties.
- Si votre école dispose d'un espace internet pour ses groupes d'élèves, songez à créer un site web pour l'AGH et faites-le connaître.



L'annonce des réunions et activités organisées par l'AGH encourage tous les élèves à venir y assister.



7) Planifiez votre première réunion.

Choisissez une heure qui conviendra à la plupart des participants. Prévoyez l'élaboration d'un énoncé de mission, et un exercice qui permettra à tous les participants de suggérer des idées d'activités et des sujets de discussion pour les réunions à venir. Certaines alliances tiennent des réunions hebdomadaires, d'autres des réunions mensuelles; voyez ce qui conviendrait le mieux à votre groupe. Si vous disposez d'un budget, apportez une petite collation aux réunions, et ne vous découragez pas s'il y a peu d'élèves à la première réunion. Beaucoup d'AGH ont commencé très petites et se sont développées par la suite.

8) Tenez votre première réunion!

Vous souhaitez peut-être commencer par une discussion sur l'importance ou la nécessité de votre initiative. Poursuivez avec l'élaboration d'un énoncé de mission pour aider le groupe à se concentrer sur ses objectifs; cela incitera la communauté scolaire à vous prendre au sérieux et montrera l'importance de votre travail. Incorporez dans votre énoncé des principes tirés des droits de la personne (diversité, équité et justice sociale). Recherchez les objectifs de votre conseil scolaire en matière d'éducation et indiquez comment l'AGH aidera à les réaliser.

9) Établissez des règles de base.

Envisagez d'établir des règles de base pour guider les discussions de groupe et confirmer les comportements responsables et respectueux. Renforcez l'importance d'accueillir des alliés hétéros dans votre groupe et faites en sorte que votre AGH réussisse à convaincre les jeunes bispirituels et transgenres, et ceux de différentes ethnies et cultures, à se joindre à vous. En plus de créer un climat accueillant, travaillez ensemble à développer et mettre en place une philosophie de groupe ou une charte miniature des droits et libertés qui pourront être affichées, ou lues au début de chaque réunion.

Veillez à ce que l'ambiance demeure positive et amicale pendant les réunions. Insistez sur l'importance d'une participation égale élèves/agents de liaison, sur la confidentialité et sécurité, et sur le droit de faire des erreurs et d'apprendre de ses erreurs. Soyez très clair aussi sur le fait que ni les étiquettes ni les commérages ne seront tolérés.

10) Assurez l'avenir de votre groupe.

Élaborez une planification à long terme qui assurera à votre groupe une présence active et durable au sein de l'école. Elle pourrait comprendre des objectifs et priorités à court et long terme, tels que :

- le visionnement à l'école, en fonction de l'âge des élèves, de films sur des jeunes LGBTQ (l'Office national du film du Canada propose des films appropriés);
- l'invitation de conférenciers spécialisés sur les questions LGBTQ;
- des réunions conjointes avec d'autres groupes d'élèves et d'enseignants;
- la rédaction d'articles à publier dans le journal ou sur le site de l'école;
- le réseautage avec d'autres groupes de la communauté LGBTQ;
- la recherche sur Internet de renseignements portant sur des sujets qui touchent les jeunes LGBTQ;
- la visite de la bibliothèque scolaire en vue d'acquérir des ressources pour les élèves LGBTQ;
- la création d'un babillard sur l'historique de la communauté LGBTQ; et,
- la création d'un club de livres ou d'un groupe de lecture LGBTQ.

Petits trucs pour rendre votre AGH plus accueillante aux élèves transgenres

- **Quel est le nom de votre groupe?** Bien que votre AGH soit peut-être inclusive de plusieurs façons à l'égard des personnes transgenres, son nom *Alliance gais-hétéros* pourrait faire penser qu'ils sont exclus. Alors, changez le mot « gais » en quelque chose de moins restrictif qui inclurait la communauté LGBTQ tout entière. Faites preuve d'imagination!
- **Quand votre AGH s'enquiert du sexe du répondant sur un formulaire ou dans un sondage, n'utilisez pas de cases à cocher *Masculin* ou *Féminin*.** Laissez la personne remplir elle-même la case vide. Ceci lui permettra de s'identifier elle-même comme elle veut. Questionnez cependant l'utilité de ce renseignement avant de l'inclure et la possibilité d'indiquer qu'il n'est pas obligatoire de répondre à cette question. Vous pourriez suggérer à votre école de faire de même pour ses formulaires.
- **Créez les conditions dans votre groupe pour l'auto-identification libre.** Faites en sorte que ce soit la règle plutôt que l'exception : chacun peut s'identifier comme il veut et demander à ce que le nom et les pronoms de son choix soient employés à son égard. Assurez-vous de savoir à quels *moments* et dans quels *contextes* ces noms et pronoms doivent être utilisés (uniquement lors des activités de l'AGH ou à l'école, par exemple; il se pourrait que les parents et enseignants les utilisent aussi). S'ils ne les utilisent que lors de réunions de l'AGH, respectez leur droit à la confidentialité : il pourrait s'agir du seul endroit où ils sont à l'aise de le faire.
- **Demandez la création d'espaces neutres dans l'école.** Les personnes transgenres sont mal à l'aise dans certains endroits comme les toilettes et les vestiaires pour garçons ou filles. Tous les élèves devraient pourtant pouvoir se sentir bien partout dans l'école. Mais ce ne sera possible que lorsqu'il y aura des toilettes et vestiaires « neutres » où les élèves transgenres peuvent se rendre en toute sécurité, ce qui pourrait aussi leur permettre de participer à certaines activités sportives et autres. En plus d'avoir accès à des espaces neutres sur le plan du genre, les élèves transgenres doivent pouvoir utiliser les toilettes ou le vestiaire de leur choix.
- **Ne séparez pas l'AGH en deux groupes, « filles » et « garçons », pour quelque activité que ce soit.** Ça peut paraître anodin, mais pour des élèves transgenres ou en questionnement, le choix pourrait être impossible à faire et même traumatisant. D'ailleurs, demandez-vous pourquoi on sépare souvent à l'école les élèves de cette façon; pour quelles raisons et dans quel but? Qu'en pensent les élèves transgenres et les autres élèves?
- **Concevez et donnez aux élèves, aux enseignants, ou aux deux groupes réunis, une formation** destinée à les sensibiliser en matière de catégories de genre et d'association d'idées préconçues liées aux genres (quelles sont les différences réelles entre les femmes et les hommes?)

(Stevens 2011)

Avis aux enseignants facilitateurs



Dans l'étape initiale de la planification, tâchez de motiver et de recruter autant de personnes et de groupes différents que possible.

L'enseignant qui décide d'aider des élèves de son école à créer une AGH ou AAH devrait travailler de près avec la direction scolaire et le conseil d'école. Il peut arriver, en effet, que tous les deux se méprennent sur certains points ou que leurs inquiétudes soient sans fondement quant à la nature et au rôle d'une AGH ou AAH. Un enseignant bien informé peut faire avancer les choses en aidant à dissiper certains stéréotypes, ce qui peut contribuer à atténuer les craintes perçues qui s'installent lorsqu'une école commence à aborder ouvertement le sujet des élèves LGBTQ dans l'école. Si vous souhaitez devenir un agent de liaison ou un allié d'une AGH, songez à intégrer les suggestions suivantes dans votre travail pour la justice sociale :

- Si vous connaissez d'autres enseignants impliqués dans des AGH ou AAH, contactez-les pour obtenir conseil. Ils vous donneront beaucoup de renseignements qui pourraient vous aider à prévenir certains malentendus dès le départ et à éviter les échecs.
- Le rôle d'un enseignant coopérateur est de *faciliter* la mise en place d'une AGH ou AAH d'élèves, pas de prendre en main tout le projet. Développez des aptitudes en leadership chez vos élèves en les encourageant à mener eux-mêmes des réunions et à planifier leurs propres activités.
- Soyez bien conscients de la portée et des limites de vos actions. Ne vous comportez pas en conseiller d'école auprès des élèves : pas de consultations en tête à tête! Référez-les plutôt au conseiller de l'école ou aux services de professionnels en dehors de l'école.
- Mise en garde : les élèves de l'AGH ou AAH souhaiteront peut-être avoir une présence en ligne sur un site web ou réseau social. Veillez à ne participer à aucune conversation en ligne avec vos élèves.
- Sachez enfin que, comme pour toute autre activité parascolaire, vous devrez donner de votre temps pour vous occuper de l'AGH. Alors, dans l'étape initiale de la planification, motivez et recrutez autant de personnes et de groupes différents que possible qui pourront vous seconder par la suite, car ce n'est pas un enseignant ou un élève seul qui pourra créer et maintenir une AGH. Chaque personne impliquée devra prendre ses responsabilités pour qu'une culture forte, dynamique et inclusive s'installe dans l'école.

On recommande vivement aux enseignants qui ont des questions précises ou de sérieuses inquiétudes sur un sujet lié aux minorités sexuelles ou de genre d'appeler le secteur Services aux membres de l'ATA au 1-800-232-7208 pour obtenir soutien et conseils personnels et confidentiels.

Projets qu'une AGH ou AAH pourrait entreprendre

Activités sociales

- 1) Levez des fonds pour un centre de jeunes sans-abris, pour la recherche sur le VIH/SIDA, ou pour un refuge pour femmes battues.
- 2) Nommez différentes personnes chargées de choisir des sujets de discussion pour les réunions.
- 3) Regardez un film, un court métrage ou documentaire et discutez-en.
- 4) Organisez une soirée dansante à l'école, ou une « pizza party » pendant l'heure du dîner.
- 5) Effectuez des travaux communautaires (par ex., faites du bénévolat dans une soupe populaire, apportez de la nourriture à la banque alimentaire locale ou participez à une opération de nettoyage communautaire, au *Hair Massacure* ou à la course Terry Fox).
- 6) Organisez une sortie après l'école dans une galerie d'art, un musée ou au théâtre.
- 7) Organisez un bal des finissants à l'intention des élèves LGBTQ des écoles de la région.
- 8) Faites une journée « amène-un-ami » où chacun amène une nouvelle personne à la réunion, ce qui aide à changer l'opinion des autres concernant le groupe.
- 9) Jouez tous ensemble à un jeu de société une fois par semaine pour encourager les rencontres et faire de nouveaux amis.
- 10) Entrez un projet artistique.
- 11) Organisez les activités sociales les plus formidables et les plus uniques jamais vues dans votre école.



Activités scolaires

- 1) Aidez le bibliothécaire de l'école à choisir des livres LGBTQ pour la bibliothèque.
- 2) Faites venir des spécialistes ou des groupes d'élèves LGBTQ pour parler aux réunions d'enseignants.
- 3) Invitez des membres de la communauté, d'une église ou d'une université à venir parler de ce qu'ils font.
- 4) Organisez l'étude ou la discussion d'un livre avec son auteur.
- 5) Célébrez la Journée du chandail rose et le mois de l'histoire des gais et lesbiennes.
- 6) Organisez une « Semaine de la fierté » ou une activité de sensibilisation aux questions touchant la communauté LGBTQ.
- 7) Tenez à votre école une conférence AGH ou un mini-congrès sur la diversité, l'équité et les droits de la personne.
- 8) Faites équipe avec d'autres clubs dans votre école pour sensibiliser tout le monde au racisme, à l'intolérance religieuse et à d'autres formes d'oppression.

- 9) Mettez en scène une pièce sur le thème de l'homosexualité avec l'aide du prof d'art dramatique.
- 10) Préparez des pancartes ou affiches à poser aux murs de l'école à différents endroits.
- 11) Organisez une campagne « Espaces sécurisés » pour sensibiliser élèves et personnel au harcèlement et à l'intimidation que subissent les élèves LGBTQ.
- 12) Organisez une réunion sous le thème « Questions et réponses » où chacun écrit une question anonyme sur le sujet qu'il souhaite éclaircir; on passe ensuite le reste de la réunion à s'informer et à répondre à toutes les questions posées.
- 13) Faites une recherche sur la vie, la culture ou l'oppression des membres de la communauté LGBTQ et partagez avec le groupe.
- 14) Invitez les parents qui sont intéressés à partager leur expérience et à dialoguer.
- 15) Assistez au congrès provincial annuel des élèves LGBTQ, le « GSA Conference ».
- 16) Invitez des professionnels des domaines de la santé, de la police ou de la justice, des représentants des médias ou des personnalités de la ville à faire des présentations sur des sujets choisis.
- 17) Discutez des personnages LGBTQ d'une série télé, d'un livre, d'un film (*The Imitation Game*), etc.
- 18) Discutez des meilleurs moyens de faire de bonnes rencontres, de nouer des relations saines, etc.
- 19) Faites une recherche sur l'histoire des droits des gais et lesbiennes.

Activités de défense des droits de la communauté LGBTQ

Faites du lobbying auprès de votre conseil scolaire pour qu'il adopte une politique de non-discrimination qui inclue l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre.

Organisez une campagne de lettres signées pour adresser les inquiétudes qu'il pourrait y avoir au niveau de l'école ou de la province.

Rencontrez les conseillers scolaires et autres personnalités politiques de votre région pour discuter de ce qui vous préoccupe.

Remettez des prix aux élèves, membres du personnel ou autres personnes dont les actions ont eu un impact positif pour les élèves LGBTQ.

Réalisez un sondage auprès de tous les élèves sur la sécurité à l'école, le soutien proposé par l'administration scolaire et l'accès à l'information.



The Alberta Teachers' Association

www.teachers.ab.ca